

# BP REA

## Responsable d'Entreprise Agricole

### BREVET PROFESSIONNEL

#### Formation Continue et Apprentissage



Moyenne des Parcours en Formation Continue et Apprentissage

Site de Formation : Campus Fonlabour

[www.tarn.educagri.fr/fpca](http://www.tarn.educagri.fr/fpca)



**FONLABOUR  
FLAMARENS**  
CAMPUS DES POSSIBLES

## Objectifs de la formation

Le Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole », de niveau 4, prépare à l'installation en agriculture et aux emplois de responsable d'atelier d'élevages ou de cultures. Il permet d'acquérir des savoir-faire pratiques à partir de choix de spécialités et la pratique de stages d'application.



### Nos spécialités :

- Polyculture, élevage (ruminants), grandes cultures et maraîchage
- Agronomie et environnement
- Gestion technique et économique d'un atelier de production
- Gestion des bâtiments et des équipements
- Analyse d'une entreprise agricole économique et financière d'un système
- Approche juridique, fiscale, sociale et réglementaire d'une entreprise agricole
- Gestion prévisionnelle et approche globale d'une entreprise agricole



### Nos atouts :

- 3 sites d'application et TP :
  - Le Jardin du Prestil : exploitation de maraîchage biologique
  - L'exploitation de Bellegarde : Bovin lait et cultures
  - L'exploitation de Flamarens : Bovins viande et essais culturaux
- Un parcours individualisé et adapté à votre projet.



### OPTIONS "Ucare" (Unités Capitalisables régionales et à l'emploi) :

Agroforesterie, Maintenance des matériels, Apiculture, Poules pondeuses en agroforesterie, Transformation de la production laitière à la ferme (lait cru et ferments indigènes), Transformation fermière animale, Agrotourisme et animation à la ferme.

## Modalités d'Inscription

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux apprentis et aux salariés.

- Formation pour les adultes :
  - Être âgé de 18 ans
- Formation pour les Apprentis :
  - Justifier d'un CAP Agricole
  - Nécessité d'obtention d'un contrat d'apprentissage (60% du temps en entreprise).
- Spécificité des UCARES  
Chaque UCARE peut être une formation modulaire accessible indépendamment du BPREA.



La formation au Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole », permet d'obtenir les capacités exigées par le métier de responsable d'exploitation ou de salarié agricole qualifié :

	Apprentissage	Adulte
- <b>Se situer en tant que professionnel (C1)</b> Développer une culture professionnelle, en lien avec le vivant Se positionner dans les différents types d'agriculture	95h	60h
- <b>Piloter le système de production (C2)</b> Réguler l'activité au regard de la stratégie de l'entreprise et des opportunités Gérer le travail	165h	95h
- <b>Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (C3)</b> Combiner les différentes activités liées aux productions Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	400h	380h
- <b>Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (C4)</b> Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise Réaliser des choix pour l'entreprise	170h	130h
- <b>Valoriser les produits ou services de l'entreprise (C5)</b> Commercialiser un produit, un service Négocier dans le cadre d'un contrat, d'un projet collectif	105h	90h
- <b>S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (C6 - C7) :</b> unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi	155h	155h
- <b>Divers</b> (Accueil, fonctionnement de l'alternance, individualisation, ...)	100h	90h

## MODALITES DE LA FORMATION

Tout candidat bénéficie d'un positionnement individuel afin de définir un parcours de formation sur mesure. De nombreuses possibilités s'offre à vous : les salariés peuvent poursuivre certains modules de formation avec la possibilité d'acquérir des compétences, aux salariés et autres statuts, avec la possibilité de se former à quelques modules de professionnalisation (gestion comptable etc...). **La formation se déroule en présentiel sur le Campus de Fonlabour à Albi et sur les exploitations (Lavaur, Bellegarde).**

*L'apprenant doit valider toutes les épreuves de toutes les unités capitalisables (UC) pour avoir le BPREA. Si le BPREA est non obtenu en fin de formation, les UC acquises restent valables 5 ans en vue d'une validation ultérieure du diplôme. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences séparément. Possibilité d'adaptation du parcours de formation et de l'évaluation après un positionnement par le Centre en début de formation.*

**Formation pour adultes :** ► 1 336 h soit 1000 h en centre et 336 h de stage en entreprise ► Formation sur 10 mois

**Formation pour apprentis sur 2 ans :** ► 34 semaines au CFAAH ► 60 semaines en entreprise ► 10 semaines de congés

## TARIFS

A partir de 13 440 € net de taxe. Ces prix sont donnés à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.



La formation est gratuite pour les apprentis. Pour l'apprentissage, les tarifs sont soumis aux barèmes officiels des financeurs.

La formation est aussi ouverte pour les adultes en reconversion professionnelle sur le site web [www.transitionspro.fr](http://www.transitionspro.fr)

Formation financée et rémunérée par la Région Occitanie.



\***Certificateur** : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Formation de niveau 4

**Date de la Certification** : 18/03/2017

## Contact et Lieu de formation

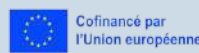
CFAAH du Tarn - Campus Fonlabour

Renseignements

Route de Toulouse 81 000 ALBI

Tél. : 05 63 38 07 46

Mail : [inscriptions.fpca81@educagri.fr](mailto:inscriptions.fpca81@educagri.fr)



Cofinancé par  
l'Union européenne



LEPL du Tarn répond aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.